

Comité Syndical Reconvouqué du 20 mai 2022

DELIBERATION N° 2022-05-024

Compte-rendu des décisions prises par le Bureau et le Président conformément à l'article L5211-10 du CGCT

Nombre de membres 105			L'an deux mille vingt-deux, le vingt mai à dix heures, l'assemblée délibérante régulièrement reconvoquée par le Président le treize mai, s'est réunie dans les locaux du SYVADEC situé dans la zone artisanale, à Corte sous la présidence de Monsieur Gianni Don Georges. Monsieur Poli Xavier a été désigné secrétaire de séance. L'assemblée délibérante étant reconvoquée, le comité syndical peut valablement délibérer sans condition de quorum.
En exercice	Présents	Votants	
105	11	31	

Présents :

BONARDI Jean-Paul, SOTTY Marie-Laurence, VIVONI Ange-Pierre, BERNARDI François, GIFFON Jean-Baptiste, POLI Xavier, MARIOTTI Marie-Thérèse, COSTA Paul (suppléant de Mme OLMETA Claudy), CICCADA Vincent, GIORDANI Jean-Pierre et GIANNI Don Georges.

Absents représentés :

MARCANGELI Laurent (a donné pouvoir à Vivoni Ange-Pierre), Ferrandi Etienne (a donné pouvoir à BONARDI Jean-Paul) LACOMBE Xavier (a donné pouvoir à BONARDI Jean-Paul), FRAU David (a donné pouvoir à SOTTY Maire-Laurence), SBRAGGIA Stéphane (a donné pouvoir à SOTTY Mme Marie-Laurence), ADORNI Roméro (a donné pouvoir à CICCADA Vincent), MARCHETTI François-Marie (a donné pouvoir à GIANNI Don-Georges), VUILLAMIER Jean-Marcel (a donné pouvoir à VIVONI Ange-Pierre), EMANUELLI Paul-Jean (a donné pouvoir à BERNARDI François), GAMBOTTI Alexandre (a donné pouvoir à BERNARDI François), SINDALI Philippe (a donné pouvoir à Xavier Poli), FRANCESCHINI Christiane (a donné pouvoir à POLI Xavier), NICOLAI Marc-Antoine (a donné pouvoir à MARIOTTI Marie-Thérèse), BERLINGHI François (a donné pouvoir à MARIOTTI Marie-Thérèse), MATTEI Jean-François (a donné pouvoir à Jean-Baptiste GIFFON), MARCHETTI Etienne (a donné pouvoir à GIORDANI Jean-Pierre), NEGRONI Jérôme (a donné pouvoir à GIANNI Don-Georges), BARTOLI Paul-Marie (a donné pouvoir à CICCADA Vincent), MICHELETTI Vincent (a donné pouvoir à GIORDANI Jean-Pierre), QUILICHINI Paul (a donné pouvoir à GIFFON Jean-Baptiste)

Absents :

BATTESTI Gilles, GIAMARCHI Marie-Dominique, GONZALEZ COLOMBANI Carulina, LACAVE Mattea, LINALE Serge, MILANI Jean-Louis, PADOVANI Jean-Jacques, PERETTI Philippe, PELLEGGRI Leslie, TIERI Paul, SIMONI Pierre-Baptiste, PERFETTINI Martine, POLIFRONI Bruno, ROMITI Gérard et SAVELLI Pierre.
BACCI Christian, CIAVAGLINI Joëlle, COLONNA D'ISTRIA Jeanne Andrée, COMBETTE Christelle, CORTICCHIATO Caroline, FAGGIANELLI François, KERVELLA Philippe, MINICONI Ange-Pascal, OTTAVY Nicole, OTTAVY-SARROLA Rose Marie, PASQUALAGGI Jean-Marie, FRANCHI Horace, PUGLIESI Pierre, SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette, SARROLA Alexandre, , SUSINI Jean, VANNUCCI Stéphane, VINCILEONI Antoine-Mathieu et VOGLIMACCI Charles Noël.
COLOMBANI Paul-André, DE PERETTI Don Napoléon et GRAZIANI Frédéric.
ACQUAVIVA François-Xavier, BARTHELEMY Roxane, GUIDONI Pierre et SEITE Jean-Marie.
FANTOZZI Jean-Michel.
BRUZI Benoit et EMANUELLI Paul-Jean.
BELLINI Pierre-François et MURACCIOLI Jean-Jacques.
BERLINGHI François, CIMIGNANI Marie-Flora.
ANTONELLI Jean-Toussaint, CANANZI Ange, MORTINI Lionel et SAULI Joseph.
DOMINICI Jean, PASQUALI Gabriel, GIABICONI Jean-Charles, RAO Frédéric, GALETTI Joseph et TERRIGHI Charlotte.
FONDACCI DE PAOLI Jean-Claude.
MAURIZI Pancrace.
ALBERTINI Pierre-François.
LECCIA Pascal.
ISTRIA Patrice et PERENEY Jean.
MATTEI FAZI Joselyne, POMPONI Paul François et CHIAPPINI Charles.
CESARI Etienne, LOPEZ Denis, LUCCHINI Félicien, SERRA Jean-Marc, SIMONI Géraldine, STROMBONI

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20220520-2022-05-024-DE
Date de télétransmission : 02/06/2022
Date de réception préfecture : 02/06/2022

Certifié exécutoire,
après transmission de l'acte en Préfecture le 02/06/2022,
et de la publication de l'acte le 02/06/2022

Monsieur Don-George GIANNI, Président expose,

Depuis fin janvier 2022, dans le cadre des pouvoirs qui lui ont été délégués par le conseil, le Président a signé des actes listés et annexés dans la présente délibération.

De même, le bureau du comité syndical, dans le cadre des pouvoirs qui lui ont été délégués, a approuvé des délibérations listées et annexées à la présente délibération.

Il est proposé au Comité Syndical de bien vouloir prendre acte du compte rendu des dernières décisions prises par le Président et le Bureau Syndical sur la période de février 2022 à fin avril 2022.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles L.5211-1 et L.5711-1,

Vu la délibération n°2020-08-055 du 18 août 2020 portant détermination des délégations du Comité au Président,

Vu la délibération n°2020-12-098 du 16 décembre 2020 portant détermination des délégations du Comité au Bureau syndical,

Ouïe l'exposé de M. le Président

A l'unanimité :

-Donne acte au rapporteur des explications entendues,

-Prend acte du compte rendu des dernières décisions prises par le Président et le Bureau Syndical sur la période de février à fin avril 2022.

Fait et délibéré à Corte les jours, mois et an que dessus,



Le Président,



Don-Georges GIANNI

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs du SYVADEC et peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bastia dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa publication

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20220520-2022-05-024-DE
Date de télétransmission : 02/06/2022
Date de réception préfecture : 02/06/2022

ANNEXE
COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE BUREAU ET LE PRESIDENT

1. Décisions du Président - Service de la Commande Publique, marchés et contrats inférieurs aux seuils de procédures formalisées

N° du marché	Intitulé du marché	Titulaire	Montant estimatif annuel ou max.
2022-004	Prestation de coaching individuel	Compétences pro training	39 000,00
2022-005	Travaux de réfection de voirie de la recyclerie de Lucciaro	TERRACO	21 800,00
2022-006	Matrice des coûts	INDIDIGO	39 337,50
2022-018	Contrats relatifs aux modalités de réalisation des ateliers pour la réduction des déchets	SIPOFA	2000,00
2022-019	Contrats relatifs aux modalités de réalisation des ateliers pour la réduction des déchets	OPRA	2200,00
2022-020	Contrats relatifs aux modalités de réalisation des ateliers pour la réduction des déchets	RECYCLA CORSE	2200,00
2022-021	Contrats relatifs aux modalités de réalisation des ateliers pour la réduction des déchets	CORSE MOBILITE SOLIDAIRE	7200,00
2022-022	Contrats relatifs aux modalités de réalisation des ateliers pour la réduction des déchets	ALPHA	1800,00
2022-027	Achat d'espaces publicitaires sur supports imprimés et digitaux pour les campagnes de com du Syvadec	CORSE MATIN PUBLICITE	33 000,00
2022-028	Location espaces publicitaires abribus	INPIAZZA	31 000,00

2. Délibérations du Bureau

Délibération 2022 02 001	Autorisation de signature- Accord Cadre relatif à la réception, au stockage et au chargement du verre en Plaine orientale et dans l'extrême sud - lot 1	A l'unanimité, les membres du Bureau ont autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à signer l'accord-cadre relatif à la réception, au stockage et au chargement du verre en Plaine orientale avec l'entreprise Francisci Environnement.
Délibération 2022 02 002	Autorisation de signature- Accord Cadre relatif à la mise à disposition, l'enlèvement, le remplacement et le transport des bennes de déchets depuis les installations du SYVADEC - 6 lots	A l'unanimité, les membres du Bureau ont autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à signer les pièces contractuelles du lot n°1 relatif à la mise à disposition, l'enlèvement, le remplacement et le transport des bennes de déchets depuis la Recyclerie et le centre de regroupement de tri de Calvi, avec l'entreprise AM transport pour un montant estimatif de 169.385 € pour la période initiale.
Délibération 2022 02 003	Demande de subvention pour les études relatives à la création d'un éco point sur la commune de Canari	A l'unanimité, les membres du Bureau ont autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à déposer un dossier de demande de subvention à hauteur de 70 % auprès de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement de

Accusé de réception en préfecture
02/06/2022 09:27:20 20220520-2022-05-024-01E
Date de télétransmission : 02/06/2022
Date de réception en préfecture : 02/06/2022

		Corse (OEC), ou à défaut au meilleur taux de subvention, le reste de l'opération étant financé sur fonds propres.
Délibération 2022 02 004	Demande de subvention pour la réalisation de 2 campagnes régionales et 2 mini-campagnes de communication, et d'un baromètre de l'opinion, en 2022	A l'unanimité, les membres du Bureau ont approuvé le plan de financement proposé pour les campagnes et le baromètre d'opinion et autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à déposer un dossier de demande de subvention à hauteur de 70 % auprès de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement de la Corse, ou à défaut au meilleur taux de subvention, le reste de l'opération étant financé sur fonds propres (30 %).
Délibération 2022 02 005	Autorisation de signature des actions de cofinancements avec la Fondation de l'UDCPP	A l'unanimité, les membres du Bureau ont autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à signer les conventions de mécénat avec la Fondazione de l'Université de Corse Pasquale Paoli selon le programme validé en novembre 2021 pour un montant total de 8 500 €.
Délibération 2022 03 016	Autorisation de signature - Accord-cadre relatif à la réception, au stockage et au chargement du verre dans l'extrême sud	Avec 13 votes pour et 4 abstentions - M. Pierre SAVELLI, M. Louis POZZO-DI-BORGIO, M. Jean-Charles LEONARDI, Mme Leslie PELLEGRINI - les membres du Bureau ont autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à signer l'accord-cadre relatif à la réception, au stockage et au chargement du verre dans l'extrême sud avec le groupement d'entreprises Giraschi Environnement/Stoc.
Délibération 2022 03 017	Autorisation de signature – Accord Cadre relatif à la location d'engins de chantier pour les installations du Syvadec -2 lots	Avec 13 votes pour et 4 abstentions (M. Pierre SAVELLI, M. Louis POZZO-DI-BORGIO, M. Jean-Charles LEONARDI, Mme Leslie PELLEGRINI), les membres du Bureau ont autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à signer les pièces contractuelles des deux lots du marché de location d'engins de chantier pour les installations du Syvadec avec la société Loca+.
Délibération 2022 03 18	Autorisation de signature- Accord Cadre relatif à la mise à disposition, l'enlèvement, le remplacement et le transport des bennes de déchets depuis les installations du SYVADEC - 5 lots	Avec 13 votes pour et 4 abstentions (M. Pierre SAVELLI, M. Louis POZZO-DI-BORGIO, M. Jean-Charles LEONARDI, Mme Leslie PELLEGRINI), les membres du Bureau ont autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à signer les pièces contractuelles des cinq lots du marché relatif à la mise à disposition, l'enlèvement, le remplacement et le transport des bennes de déchets depuis les installations du SYVADEC avec les entreprises citées ci-dessus.
Délibération 2022 03 19	Autorisation de signature - Accord Cadre relatif à l'étude préalable à l'instauration d'une tarification incitative	Avec 13 votes pour et 4 contre (M. Pierre SAVELLI, M. Louis POZZO-DI-BORGIO, M. Jean-Charles LEONARDI, Mme Leslie PELLEGRINI), les membres du Bureau ont autorisé le Président du Syvadec ou son représentant à signer les pièces contractuelles de l'accord-cadre relatif à l'étude préalable à l'instauration d'une tarification incitative avec la société EODD.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20220520-2022-05-024-DE
Date de réception : 02/06/2022

Délibération 2022 03 20	Autorisation de signature de convention de bénévolat pour l'organisation d'ateliers	A l'unanimité, les membres du Bureau ont d'approuvé le projet de convention-type et d'autorisé le Président à signer les conventions de bénévolat spécifique à chaque atelier.
Délibération 2022 03 21	Attribution de la bourse pour le lauréat d'Eco regali	A l'unanimité, les membres du Bureau ont d'approuvé le versement de la bourse prévue au profit de Monsieur Aymeric Vinckier.
Délibération 2022 03 22	Demande de subvention pour l'étude préalable à l'instauration d'une tarification incitative	Avec 13 votes pour et 4 contre (M. Pierre SAVELLI, M. Louis POZZO-DI-BORGO, M. Jean-Charles LEONARDI, Mme Leslie PELLEGRINI), les membres du Bureau ont autorisé le Président ou son représentant à solliciter des subventions à hauteur de 70% de montant de l'opération ou au meilleur taux possible auprès de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement de la Corse, le solde restant à la charge du SYVADEC.
Délibération 2022 04 23	Attribution du prix coup de cœur du SYVADEC aux lauréats du Challenge de l'innovation de la Fondazione de l'Université de Corse	A l'unanimité, les membres du bureau ont approuvé ce choix et autorisé le versement de la bourse correspondante.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20220520-2022-05-024-DE
Date de télétransmission : 02/06/2022
Date de réception préfecture : 02/06/2022